



**Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR**
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 546-C-S
Montaney - Froideville

En raison de travaux de réfection de la chaussée entre Bois d'Archens et Froideville. Le tronçon de la Route Cantonale N° 546-C-S, compris entre l'intersection avec le chemin de Montaney à Froideville et la localité de Froideville, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01)

Du lundi 22 avril 2024
~~Au vendredi 26 juillet 2024~~
Au vendredi 23 août 2024

Une signalisation de déviation sera mise en place par chemin de Montaney – rue du Village dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de Froideville
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Echallens
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations





Etat de Vaud / DCIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 546-C-S Montaney - Froideville

Date	Dessin	Référence	N° Plan
24.07.2024	CSA	2421-03-1	00

-  Fermeture
-  Déviation
-  Zone de feux
-  Restriction particulière
-  Manifestation
-  Autre

